

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1984)  
**Heft:** 734

**Artikel:** Structures : après la montre  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1017004>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Après la montre

Tout d'abord, le constat, brièvement. L'importance de la crise horlogère dans les montagnes neuchâteloises, se mesure à quelques chiffres: à La Chaux-de-Fonds, par exemple, le nombre des personnes employées dans l'industrie horlogère a passé de 10 500 environ en 1970 à 5500 en 1983. Une véritable secousse sismique pour une collectivité qui comptait un peu moins de 18 903 personnes actives en 1980.

Les pertes subies dans l'industrie (horlogère) sont-elles progressivement compensées par la création de nouveaux emplois dans le secteur des services (tertiaires)? Pas trop d'illusion à se faire de ce côté-là! Les conclusions de la Ceat: «Si l'on regarde les chiffres absolus, on constate que la croissance du tertiaire s'explique beaucoup plus par une diminution du nombre de personnes occupées dans le secondaire (- 4746 emplois entre 1970 et 1980 à La Chaux-de-Fonds, - 2217 au Locle) que par une augmentation des effectifs de ce secteur (+ 1164 emplois entre 1970 et 1980 à La Chaux-de-Fonds, + 369 au Locle). Il faut également relever que le secteur tertiaire est surtout constitué de services publics et de services à la population (commerce de détail), et que les services aux entreprises (banques, fiduciaires, transports, entreprises de conseil, etc.) sont largement sous-développés.»

Malgré les efforts de promotion des autorités pour attirer des entreprises étrangères, malgré un certain dynamisme local, alimenté par le savoir-faire traditionnel en micro-électronique, et qui se traduit par un total d'entreprises à peu près stable, notamment à La Chaux-de-Fonds (un peu plus de 2000), le déficit d'emplois pour cette dernière décennie est impressionnant: - 3611 (- 16%) à La Chaux-de-Fonds et - 1852 (- 24%) au Locle.

Inévitablement, cette amputation du marché du travail retentit sur les taux de chômage: 2,8% en 1983 à La Chaux-de-Fonds et 4,6% au Locle, alors que la moyenne suisse est de 0,8% pour l'ensemble de la Suisse. Un chômage dont la durée s'allonge,

un chômage qui touche toutes les catégories d'âge, un chômage qui concerne en priorité l'horlogerie, bien sûr, mais aussi la métallurgie et les bureaux. Les chiffres, avec leurs variations annuelles significatives:

	LA CHAUX-DE-FONDS		LE LOCLE	
	complets	partiels	complets	partiels
1970	-	1	-	-
1971	5	8	-	2
1972	12	13	1	1
1973	3	2	-	-
1974	2	2	-	-
1975	220	1'701	78	641
1976	373	1'447	95	848
1977	94	293	30	92
1978	84	230	37	126
1979	165	646	49	313
1980	64	225	24	55
1981	57	336	32	282
1982	286	1'246	85	922
1983	554	1'128	221	1'347

Comme nous l'avons déjà souligné dans ces colonnes, si le bilan de l'emploi est très préoccupant, le bilan démographique l'est peut-être davantage encore, puisqu'il révèle une érosion des forces vives régionales, si on peut dire. Les chiffres de la Ceat, à nouveau: «En 10 ans, de 1970 à 1980, les deux communes ont perdu près de 8000 habitants, soit plus de 13% de leur population (alors que celle de la Suisse a augmenté de 1,5% dans la même période), perte qui représente les trois quarts du recul de la population dans le canton de Neuchâtel. Et pendant les mêmes 10 ans (1970-1980), le pourcentage des personnes âgées de 0 à 19 et de 20 à 39 ans a sensiblement baissé (4% à La Chaux-de-Fonds, 5% au Locle) et se situe bien en dessous de celui de la Suisse. Tandis que les groupes d'âge 40 à

60 ans voient leurs effectifs s'accroître en valeur relative, comme d'ailleurs les plus de 65 ans, dont le nombre augmente en chiffres absolus. Cette évolution n'est pas due seulement à la dénatalité, mais surtout à l'émigration, et notamment l'émigration des jeunes (souvent les plus qualifiés) et des étrangers, le départ de ces derniers comptant pour à peu près la moitié dans la diminution de la population.

»A La Chaux-de-Fonds, la population étrangère a reculé d'un quart: on comptait, en 1980, 2371 étrangers de moins qu'en 1970; au Locle, la diminution du nombre d'étrangers était de 1582, soit plus d'un tiers pendant la même période.»

A suivre, dans le prochain numéro.